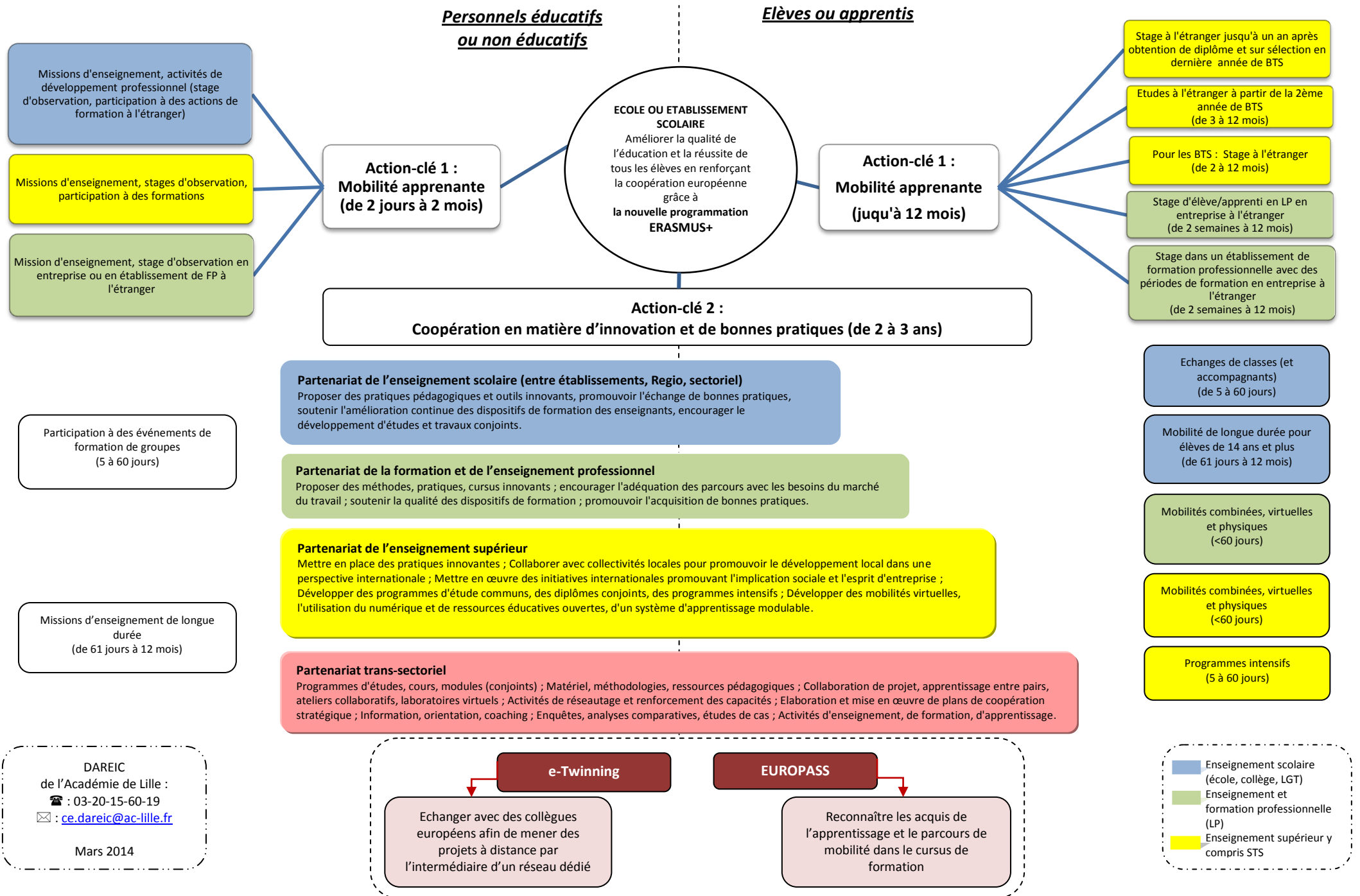


ERASMUS+ 2014-2020 : Carte heuristique pour les écoles et les établissements scolaires



Missions d'enseignement, activités de développement professionnel (stage d'observation, participation à des actions de formation à l'étranger)

Missions d'enseignement, stages d'observation, participation à des formations

Mission d'enseignement, stage d'observation en entreprise ou en établissement de FP à l'étranger

**Action-clé 1 :
Mobilité apprenante
(de 2 jours à 2 mois)**

**Action-clé 1 :
Mobilité apprenante
(juqu'à 12 mois)**

**Action-clé 2 :
Coopération en matière d'innovation et de bonnes pratiques (de 2 à 3 ans)**

ECOLE OU ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Améliorer la qualité de l'éducation et la réussite de tous les élèves en renforçant la coopération européenne grâce à la nouvelle programmation ERASMUS+

Stage à l'étranger jusqu'à un an après obtention de diplôme et sur sélection en dernière année de BTS

Etudes à l'étranger à partir de la 2ème année de BTS (de 3 à 12 mois)

Pour les BTS : Stage à l'étranger (de 2 à 12 mois)

Stage d'élève/apprenti en LP en entreprise à l'étranger (de 2 semaines à 12 mois)

Stage dans un établissement de formation professionnelle avec des périodes de formation en entreprise à l'étranger (de 2 semaines à 12 mois)

Partenariat de l'enseignement scolaire (entre établissements, Regio, sectoriel)
Proposer des pratiques pédagogiques et outils innovants, promouvoir l'échange de bonnes pratiques, soutenir l'amélioration continue des dispositifs de formation des enseignants, encourager le développement d'études et travaux conjoints.

Participation à des événements de formation de groupes (5 à 60 jours)

Partenariat de la formation et de l'enseignement professionnel
Proposer des méthodes, pratiques, cursus innovants ; encourager l'adéquation des parcours avec les besoins du marché du travail ; soutenir la qualité des dispositifs de formation ; promouvoir l'acquisition de bonnes pratiques.

Echanges de classes (et accompagnants) (de 5 à 60 jours)

Mobilité de longue durée pour élèves de 14 ans et plus (de 61 jours à 12 mois)

Partenariat de l'enseignement supérieur
Mettre en place des pratiques innovantes ; Collaborer avec collectivités locales pour promouvoir le développement local dans une perspective internationale ; Mettre en œuvre des initiatives internationales promouvant l'implication sociale et l'esprit d'entreprise ; Développer des programmes d'étude communs, des diplômes conjoints, des programmes intensifs ; Développer des mobilités virtuelles, l'utilisation du numérique et de ressources éducatives ouvertes, d'un système d'apprentissage modulaire.

Missions d'enseignement de longue durée (de 61 jours à 12 mois)

Mobilités combinées, virtuelles et physiques (<60 jours)

Mobilités combinées, virtuelles et physiques (<60 jours)

Partenariat trans-sectoriel
Programmes d'études, cours, modules (conjoints) ; Matériel, méthodologies, ressources pédagogiques ; Collaboration de projet, apprentissage entre pairs, ateliers collaboratifs, laboratoires virtuels ; Activités de réseautage et renforcement des capacités ; Elaboration et mise en œuvre de plans de coopération stratégique ; Information, orientation, coaching ; Enquêtes, analyses comparatives, études de cas ; Activités d'enseignement, de formation, d'apprentissage.

Programmes intensifs (5 à 60 jours)

DAREIC de l'Académie de Lille :
☎ : 03-20-15-60-19
✉ : ce.dareic@ac-lille.fr
Mars 2014



■ Enseignement scolaire (école, collège, LGT)
■ Enseignement et formation professionnelle (LP)
■ Enseignement supérieur y compris STS